



Paris le 26 septembre 2010,

Communiqué commun tout PNT

WARNING

DECLENCHEMENT DE VEILLES SOCIALES

Nous avons tous constaté depuis de nombreux mois une rupture totale du dialogue social dans la compagnie.

Sur tous les sujets qui vont suivre, les syndicats représentatifs du PNT à Brit Air ont déclenché le processus de veille sociale et de prévention des conflits. Une première réunion a eu lieu ce **lundi 20 septembre**, la seconde aura lieu **lundi 27**.

SANCTIONS:

Les sanctions sont monnaie courante depuis que la DOV a pris ses fonctions. Les raisons ne sont pas toujours pertinentes ou professionnelles, mais instaurer un climat de terreur permet sans doute d'asseoir une pseudo légitimité que la DOV n'a pas su acquérir ni dans les postes ni en réunion avec les représentants du personnel.

Même si le fond n'est pas toujours justifié, la forme légale était, jusqu'à ce jour, à peu près respectée.

Or des PNT ont reçu récemment une lettre de sanction sans la moindre convocation préalable.

Au-delà du motif *ubuesque*, la seule réponse qui paraissait appropriée à cette extravagante initiative est le déclenchement de la veille sociale.

NAO :

NAO 2010 AF : **0.8%** et Régionale : **0.8%** NAO 2010 Brit Air : **0.4%...**sans commentaires, si un rappel : NAO Brit Air 2009 : 0.0%. et NAO régional 2009 : journée de solidarité offerte = 1CP.

Forfait Orange : acquis sans conditions à AF et Régional; Sous conditions à Brit Air. Bourse d'échanges même à iso coûts, c'est non !

A la lecture des résultats du groupe, il paraît malvenu d'être si mal traité.
Le processus de veille sociale et de prévention des conflits a été déclenché sur ce sujet.

TEMPS PARTIELS:

Après une année exceptionnelle pour les PNT (2009 : 12 mois distribués), les vieux démons reviennent : **Temps partiels 2010 = 0.**

Même les mois rétrocedés par les PNT n'ont pas fait l'objet d'une redistribution alors que des engagements en ce sens avaient été pris en son temps.

Le sujet traîne depuis des années, il est temps de voir s'il y a une réelle volonté d'avancer sur le sujet ou juste un besoin de gagner du temps.

Sur ce sujet là aussi, nous avons déclenché le processus de veille sociale et de prévention des conflits.

PILOTES RUSSES:

Nous avons tous appris par mémo interne le projet de faire voler des pilotes russes sur nos lignes. Aucune information sur cette nouveauté n'a été donnée aux Organisations Professionnelles. Le CE n'a pas non plus été informé. Un accord aurait dû, à notre sens être signé, permettant aux navigants et aux personnels sol de s'assurer que tous les volets de ce dossier ont parfaitement été envisagés.

Là encore, nous avons déclenché le processus de veille sociale et de prévention des conflits.

REMUNERATION EN FORMATION:

La DOV, toujours elle, considère le renouvellement d'une QT comme une formation qualifiante et donc applique la règle du SMMG/21.

En quelque sorte le principe de la double-peine pour les Fokkeristes !
Malgré une Commission Paritaire de Conciliation, la seule issue qui semblait attendre la Direction était un processus de veille sociale et de prévention des conflits sur ce sujet. C'est donc fait.

Bons vols

Les bureaux UFPL BRITAIR et SNPL DB ALPA.